

Contribution à la réflexion sur le contournement sud-ouest de Cherbourg.

Qui sommes-nous ?

Cotentin Nature qualité de vie existe depuis l'été 2000. Elle a pour objet dans le département de la Manche :

Le respect de la qualité de la vie de l'homme et des animaux,
La protection de la nature et de la qualité de l'eau,
La protection des rivières, de la mer, de l'environnement maritime régional,
L'image de marque de la région.

Elle est indépendante de toute personne, organisation ou parti politique, selon l'article 2 de ses statuts déposés en sous-préfecture de Cherbourg sous le numéro 1290.

Nous nous sommes fait mieux connaître les années passées par notre action en faveur de l'abandon du projet dit « Hommage aux héros » plus connu sous le sobriquet de DDayLand, finalement abandonné par la commune de Carentan les Marais en juin 2023.

L'un des motifs de notre action contre ce projet inadapté était la protection du bocage, des terres agricoles et de la qualité de l'eau. Bocage dont les autorités soulignent la valeur tout en imaginant des projets grandioses qui le détruisent de façon irrémédiable.

Le projet de contournement routier dont il est question entre au moins en partie dans cette catégorie. C'est l'occasion de rappeler un paradoxe : les autorités organisent des rencontres, publient des déclarations en faveur du boisement ou du respect de l'existant en la matière. Malgré cela, elles continuent à concevoir et soutenir des projets ruineux désormais inadaptés à la situation de dérèglement climatique que nous vivons.

Le projet tient-il compte de la complexité du terrain et, des enjeux ?

Les destructions massives d'arbres et de prairies naturelles en bon état engendreraient des effets considérables pour l'agglomération cherbourgeoise.

Par exemple, la Divette lui fournit l'eau potable. A-t-on pensé à la préserver ? A-t-on mesuré les effets potentiels du projet de viaduc qui risque de détruire tout un écosystème irremplaçable ?

Depuis plus de 15 ans les élus cherbourgeois ont choisi de protéger au mieux le cours de la Divette en maintenant le long de ses berges un maximum de prairies permanentes et de boisements retenant et filtrant l'eau, ce bien commun chaque jour plus précieux.

Le risque d'inondation des bas quartiers de Cherbourg vient de faire l'objet de travaux considérables qui semblent donner satisfaction.

Le bouleversement des espaces naturels en amont pourrait mettre sérieusement à mal ces investissements longs et coûteux car le climat évolue beaucoup plus brutalement que nous ne l'imaginions.

Les effets du dérèglement sur le régime des pluies est indiscutable et tout observateur peut constater que la ville est enchâssée entre des collines à forte déclivité et la mer. Toute atteinte aux sols et à la végétation peut générer des conséquences lourdes en termes d'instabilité des terrains, d'hydrographie et de biodiversité.

Savoir utiliser la séquence Eviter, Réduire, Compenser

Le développement est encadré par le dispositif du SCOT qui impose la sobriété de l'usage des espaces. Contourner Cherbourg par l'ouest est une idée de théoricien qui se heurtera à la réglementation actuelle en matière d'aménagement du territoire.

Il faut rappeler que la compensation se fait sur la base de 3 unités pour une unité affectée par les travaux, qu'en est-il des possibilités réelles sur place ? Elles supposent un espace qui n'existe plus sur les sites concernés. La terre serait-elle extensible ? À moins d'un engagement fort,

Site : www.crepan.org/cotentin-nature et courriel : cotentin.nature@gmail.com

Siège social : Mairie de Saint-Pierre-Eglise 50330

comme nous le demandons, à reclasser en zone N les surfaces actuellement occupées par les cultures, celle du maïs en particulier ... Nous préconisons d'appliquer la séquence *Eviter, Réduire, Compenser* en privilégiant l'application systématique des 2 premières propositions, favorables à de saines économies d'espaces naturels et agricoles et de budget !

Des effets pervers à redouter

Redoutons un effet bien connu d'anticipation : l'objectif de réduction drastique des espaces artificialisés, le ZAN, (Zéro artificialisation nette à l'horizon 2050) risque d'inciter un maximum d'opérateurs à précipiter leurs travaux avant cette date ...

Et pour finir, méditons sur un autre effet pervers : la création de voies rapides attire les véhicules et incite à augmenter l'usage des véhicules à moteur. Les zones aménagées en périphérie urbaine ne tiennent pas leurs promesses en devenant rapidement des points noirs supplémentaires.

Privilégions les évolutions souples et basées sur la concertation

Même s'il ne fait de doute qu'à certaines heures et sur certaines routes l'encombrement des voies est problématique, il nous paraît indispensable d'évaluer les améliorations pouvant être réalisées : co-voiturage, évolution des horaires, mutualisation des nombreux bus appelés à sillonner la zone.

Des pistes d'amélioration doivent être mises en œuvre, elles relèvent davantage de l'évolution des mentalités que de la nécessité de détruire le bocage encore préservé à l'ouest de Cherbourg. Les élus de Cherbourg travaillent depuis plusieurs années, en lien avec l'agglomération du Cotentin, à améliorer la situation locale en matière de transport en commun.

Ces travaux n'ont pas encore donné leurs meilleurs résultats, ils sont en voie d'achèvement et les habitudes sont longues à faire bouger.

Pourquoi ne pas attendre le résultat de l'évolution qui ne manquera pas de se produire ?

Nous travaillons sur un projet qui tourne en rond depuis 30 ans. Au regard des mobilités douces, au regard des coûts devenus exorbitants du génie civil, il paraît actuellement dépassé, et même contreproductif.

Nous rappelons enfin que notre association locale, Cotentin Nature-Qualité de vie est reliée par adhésion à Manche Nature, au CREPAN, à France Nature Environnement. Nous ne sommes pas seuls à défendre le point de vue développé ci-dessus ! Il s'appuie aussi sur les rencontres citoyennes qui se sont déroulées sur le terrain et en salle, depuis des mois et sur l'étude du dossier en amont et à l'occasion des permanences délocalisées.

Pour toutes ces raisons, nous demandons l'abandon de ce projet inadapté.

Saint-Pierre Eglise, le neuf avril 2024, Cotentin Nature – Qualité de Vie.